

PROJETS EN CIMES

Les réalisations de 2025

FONDATION LES ENFANTS DE SERGE BRUN

Document destiné à la Fondation Les Enfants de Serge Brun - 8 janvier 2025

Le cœur de notre mission : 81 jeunes durant 6 sessions Tremplin

Femmes	Hommes	Age médian	Résidents QPV
31 (38%)	50 (62%)	21 ans	32 %

Parcours d'origine

Niveau d'étude

Niv bac et + : 35 %
Brevet : 22 %
CAP : 18 %
Sans diplôme : 15 %

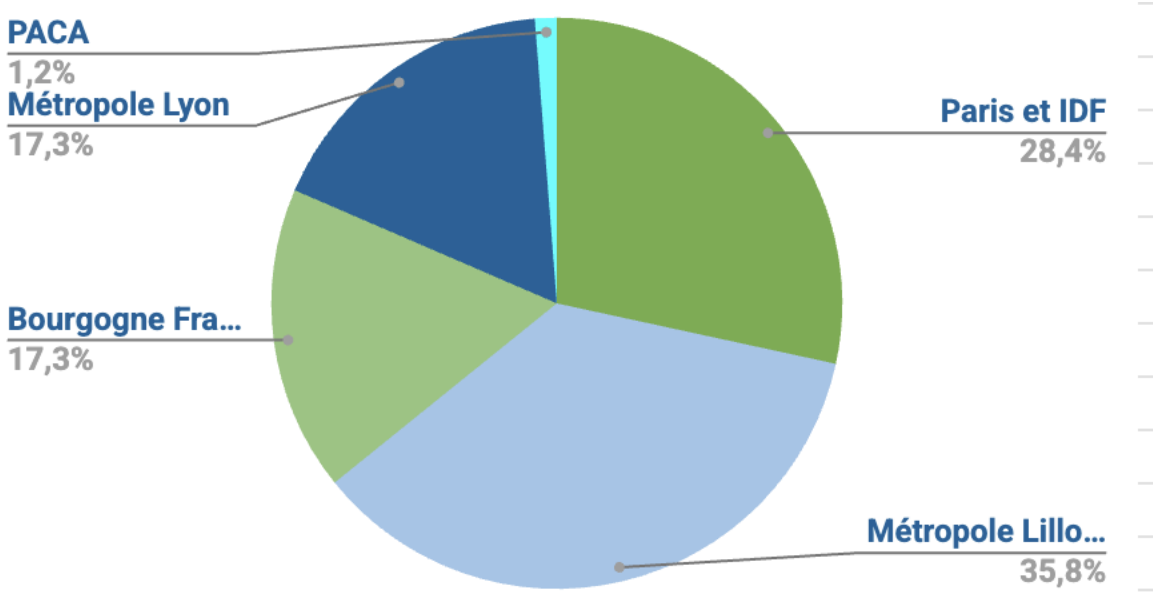
Projet professionnel avant session

Projet pré-identifié : 56 %
Pas d'idée : 44 %

Partenaires du sourcing des jeunes

Missions Locales (5) : 51 %
Ecoles de la 2nde Chance (2) : 31 %
L'Accélérateur (94) : 9 %
Foyers Matter (69) : 4 %
Valdocco (59) : 2 %
Cités d'Or (69) : 2 %
Fondation d'Auteuil : 1%

Provenance



Nos avancées pédagogiques

- **Nous avons mené fin 2024 et au 1er trimestre 2025 une évaluation de notre programme** dans un but d'amélioration continue, avec des représentants des parties prenantes des sessions (jeunes bénéficiaires, structures prescriptrices, bénévoles, coordinateurs en prestation, intervenants métiers, partenaires activités). Elle a permis de dégager **6 grands axes d'amélioration dont** :
  - **La structuration de la formation des bénévoles** accompagnants qui est dédoublée maintenant avec une partie en visio sur le projet (plateforme MOOC) et une partie interactive en visioconférence sur les postures.
  - La revue de quelques **ateliers « emploi ».**
  - Une plus grande proximité avec les **structures prescriptrices.**
  - Le profilage des **coordinateurs des jeunes.**
  - La **place de la montagne** dans le « fil bleu » de la semaine.
  - La qualification et la préparation des **visites entreprises.**

- **Une étude d'impact social** sur l'aspect de **l'efficacité des sessions**
  - Nous avions déjà confié fin 2023 une étude de pertinence au cabinet Archipel & Co.
  - Le même cabinet nous a conseillé pour ce nouveau pan d'impact permettant d'établir les indicateurs et la méthode des questions ainsi que les indicateurs à maintenir.

Les défis relevés en 2025

- **La continuité versus la transmission :**
  - Une nouvelle répartition des rôles au niveau de la gouvernance.
  - La documentation complète des sessions (organisation et contenus).
  - L'arrivée d'un salarié ne venant pas du sérail des fondateurs ni des bénévoles connus.
  - L'affirmation de la mission fondamentale dans les formations des bénévoles.
  - Le développement du rôle des pilotes bénévoles de session en garantie d'une bonne exécution.
  - Le renouvellement du pool des coordinateurs en prestation.

- **L'évolution du profil des jeunes bénéficiaires**
  - Une plus grande visibilité de difficultés de santé mentale parmi les freins à prendre en compte dans le parcours des jeunes.

- **Des promotions remplies**
  - Notre première année avec des listes de jeunes bouclées deux semaines avant le début des sessions.
  - Des mises en attente et l'impossibilité de répondre à toutes les demandes d'inscription.

Les mesures de l'efficacité des sessions

En application de l'étude citée p3

Note des jeunes sur l'apport de la session sur leur projet professionnel : réponse à un questionnaire sur 11 thèmes adressé 4-6 semaines après la fin de la session.

Fourchette des notes <3,6 - 4,4> avec 82% de retours

Moyenne des notes en 2025 :

4,1 / 5

Situation professionnelle des jeunes 6 mois après la fin de leur session : appels aux partenaires et aux jeunes

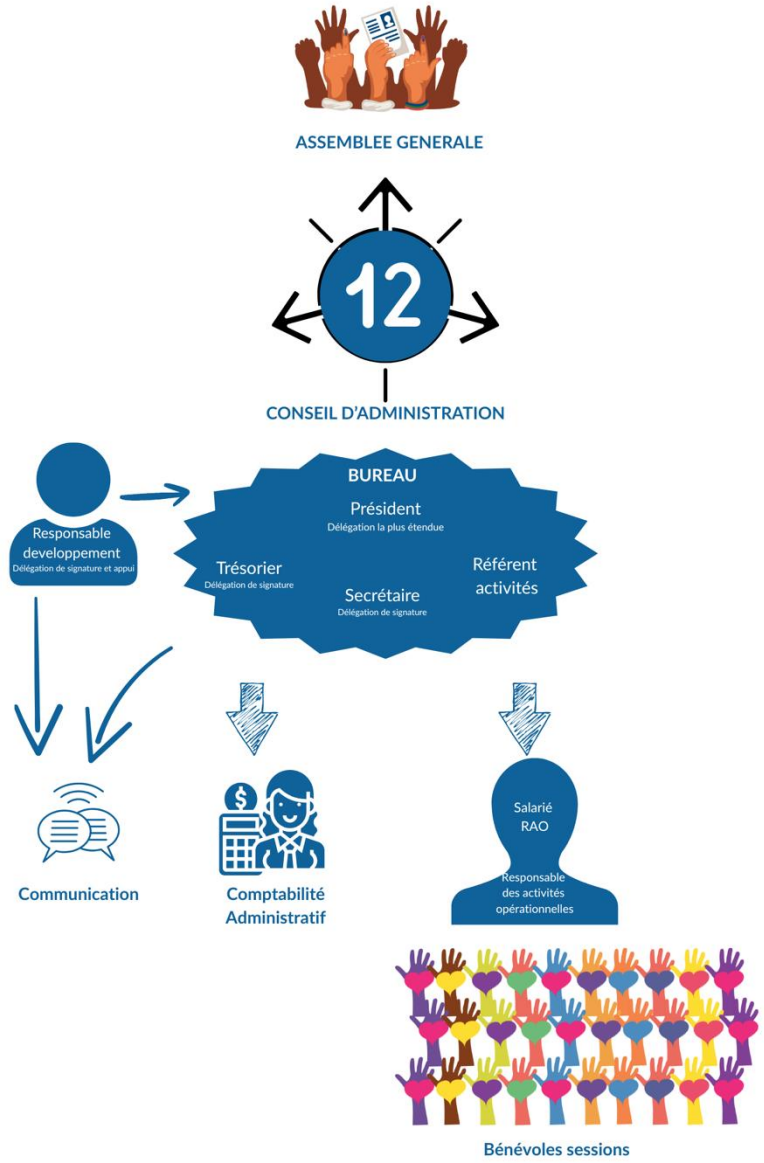
Nous ne sommes pas en mesure de faire « scientifiquement » la part de ce qui est dû aux sessions de ce qui est dû à l'accompagnement local au retour des sessions ou au jeune lui-même.
Nous retenons pour valider les chiffres l'unanimité des verbatims des conseillers locaux des jeunes sur l'apport positif de la session sur la trajectoire des jeunes *(« Il y a un avant et un après Projets en Cimes »)*

Sessions 2024 :
72 % des jeunes sont en emploi/formation

Sessions printemps 2025
72 % des jeunes ayant répondu sont en emploi/formation (enquête non terminée)

L’évolution de notre organisation

- L’association compte **41 adhér**ents.
- Le Conseil d’administration et le bureau ont été renouvelés en partie conformément aux statuts.
- Après un semestre de transition pendant lequel une déléguée générale de transition a organisé les sessions et construit la structure opérationnelle (études d’amélioration et d’impacts, procédures, partenariats), **un poste de Responsable des Activités Opérationnelles** a été créé au mois de juillet 2025. Il couvre la préparation des sessions de bout en bout ainsi que les partenariats nécessaires et la maintenance des données d’impact.
- **Toutes les autres fonctions restent couvertes par des bénévoles**, à l’exception des missions des coordinateurs des jeunes en session (contrats de prestation) et de quelques missions d’appoint technique gérées en prestation ponctuelles également.



Grands éléments financiers

Charges 185.350 €

Total dépenses sessions 2025 : 112.666 €

Hébergement et repas	45 %
Coordinateur des jeunes	26 %
Transports	15 %
Activités	14 %

Autres dépenses : 72.684 €

Salaires et charges DG puis RAO : 45.071 k€
Développement et fonctionnement : 27.613 €

Coût moyen d'une session par jeune avec les salaires et charges : 1.657 €

Ressources et contribution bénévoles

Total : 191.939 €

Mécénats Fondations et entreprises	83 %
Subventions	8 %
Dons de particuliers	6 %
Abandons de frais des bénévoles.	3 %

Valorisation du bénévolat : 48.935 k€

soit 3.946 heures (2,2 ETP)

Tournés vers 2026

- Nous nous sommes dotés d'un **plan stratégique pour 3 ans**, nous permettant de répondre progressivement aux demandes croissantes, jusqu'à 15 sessions en 2028.
  En 2026, nous prévoyons d'organiser 8 sessions.

- Pour répondre plus précisément au défi de l'emploi des secteurs en tension, nous allons expérimenter **des sessions dédiées aux métiers de la construction.** L'étude d'intérêt et de faisabilité est terminée, la première session dans ce format commence le 23 mai 2026.

- Notre total de budget pour 2026 est de **235 k€** (hors contributions volontaires en nature)
  - 192 k€ (81 %) pour le financement des sessions à proprement parler
  - 25 k€ (11%) pour le financement du fonctionnement de l'association (IT, licences, assurances, banque, prestations courantes).
  - 18 k€ (8%) pour le financement des activités de développement (études, formation, prospection, communication)

  La part des financements par des fondations et des entreprises restera largement prioritaire, de l'ordre de 80 % des ressources, même si la part des subventions publiques pourrait s'étendre avec l'inscription de Projets en Cimes dans les programmes de Politique de la Ville de nouvelles entités publiques.

Vers 2026 !

NOUS VOUS ESPÉRONS
À NOS CÔTÉS POUR CETTE 3ÈME ANNÉE,
ET ACCUEILLONS AVEC RECONNAISSANCE
VOS COMPÉTENCES, SAVOIR-FAIRE ET EXPÉRIENCES.

